Comment se passe le carnaval lors du mercredi des cendres en Martinique ?

Réponse apportée par Eurekoi Strasbourg, le 19 mars 2016

L'origine du carnaval date du moyen-âge, lorsque l'église catholique tente de supprimer les fêtes païennes en incorporant la célébration du printemps à son calendrier : c'est le mardi gras, veille du mercredi des cendres qui marque le début du Carême, un temps de jeune de 40 jours avant Pâques. Le Mardi gras est donc ainsi le dernier jour où l'on peut manger gras.
Les premières cavalcades ont lieu au 17ème siècle. Dès les premiers temps de la colonisation française il y a eu des manifestation carnavalesques en Martinique. Vous trouverez plus d'information en consultant ce site : Belle Martinique

En Martinique, le carnaval est très fêté : « *Très fêté dans les Antilles, le carnaval – qui commence le dimanche de l'Épiphanie –, se termine le mercredi des Cendres par les obsèques de « Sa Majesté Vaval », dont l'effigie est brûlée en grande pompe au crépuscule*. » comme l'explique cet article récent du journal La Croix .

En consultant le ***Guide des carnavals du monde entier***, vous trouverez plein d'information concernant les fêtes de Carnaval célébrés dans de nombreux pays à travers le monde. Ce livre est disponible à la médiathèque Malraux ainsi qu'à la médiathèque Sud.

Voici le descriptif qui y est fait concernant les fêtes de carnaval pour la Martinique :

> *« Le carnaval de Fort-de-France débute dès la mi-janvier et se poursuit jusqu' au mercredi des cendres. Pendant cette période, ont lieu chaque samedi et chaque dimanche des bals*

qui préparent les réjouissances des « jours gras ». Dès le samedi gras, des bals sont organisés dans les divers quartiers de la ville. Le dimanche se déroule l'élection de la Reine et sa présentation au public. C'est alors que commencent à apparaître les bandes masquées qui défilent au rythme de la biguine. Le lundi est dévolu aux mariages burlesques. Le mardi gras est le jour des diables et des « vidés » (groupes de personnes d'un même quartier) qui défilent au centre de la ville (place de la Savane) dans une débauche de costumes de couleurs bariolées où domine le rouge, en chantant à tue-tête des chanson telles que « Diable-là ka mandé an ti manmaille ». ***Le mercredi des cendres est le jour de l'enterrement du carnaval, populairement appelé « Vaval ». Tous les participants des vidés ont revêtu des costumes de deuil ou des robes blanches et noires (des diablesses ou guiblesses), le visage enfariné. Le soir, des centaines de voix chantent en chœur « Vaval pas kitté nous » et l'on brûle le « Bois-bois » mannequin qui souvent représente une personnalité locale dont on veut se moquer. Le carnaval est mort, Vaval reviendra l'année prochaine, tout recommencera de plus belle****. » (Guide des carnavals du monde entier p. 209)*

Sur ce site, vous trouverez pas mal d'informations concernant le déroulement du Carnaval en Martinique :http://www.martinique.org/calendrier-du-carnaval-2016
Concernant le mercredi des cendres en particulier :

« L'apogée du carnaval est la dernière célébration, celle du roi carnaval, figure géante, très colorée et plus connue sous le nom du roi « Vaval » et de son alter ego « Bwa-Bwa », qui dominent les chars et les cortèges de danseurs durant les possessions. Dans les médias locaux, beaucoup d'articles d'humour relatent la mort du roi « Vaval ». Les festivités continuent même si le bûcher du roi est construit. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit que le roi est brûlé afin que le feu éclaire le ciel. Durant la conssumation de « Vaval », les danses et les festivités atteignent leur summum. Ce n'est que lorsque les flammes s'éteignent que la foule redevient calme. Les gens se mettent alors à chanter « Vaval, ne nous quitte pas » lors de son enterrement. »

Le mercredi des cendres clôture ainsi les fêtes de carnaval en

Martinique. Cette année, c’était le 10 février, au lendemain du Mardi Gras.
Voici d’autres sites à consulter :
– http://www.lamartinique.ca/carnival-festivities/

–
http://cervieres.com/2015/02/17/histoire-du-carnaval-aux-antilles/

Date de création: 12/05/2016 09:32 **Mis à jour:** 12/05/2016 15:35